

L'Église recommande la liturgie des Heures

Constitution apostolique *Laudis Canticum*

Le concile Vatican II a entrepris la réforme des différents livres liturgiques, y compris le bréviaire, désormais appelé la *Liturgie des heures*. Au terme d'un long chantier, élaboré par des spécialistes, expérimenté sur différents terrains, revu par des experts, la *Liturgie des heures*, accompagnée d'une « Présentation générale », fut approuvée en 1973 pour l'édition latine, et en 1980 pour l'édition en langue française.

Prière ecclésiale

Outre les aspects pratiques d'usage des langues vivantes et de refonte des offices, la réforme conciliaire a mis l'accent sur un point fondamental en « restituant » cette prière de l'Église à tous les chrétiens, ce qui n'était plus le cas depuis des siècles. Ainsi lit-on dans la *PGLH* : « La louange de l'Église, ni par son origine, ni par sa nature, ne doit être réservée aux moines et aux clercs : elle appartient à toute la communauté chrétienne[1]. »

De plus en plus nombreux, les laïcs fréquentent les offices dans les monastères ou suivent, chaque jour, la prière de l'Église que proposent les radios chrétiennes ; des communautés religieuses de vie apostolique ouvrent leur chapelle ou oratoire ; certaines communautés paroissiales, urbaines et rurales, organisent l'office du matin ou l'office du soir ; certaines publications, parfois périodiques, offrent pour chaque jour de l'année, un office du matin et/ou du soir... Autant d'heureuses initiatives qui fleurissent ici et là, sans toutefois encore rejoindre l'ensemble des fidèles.

Aliment de vie spirituelle

Tous les observateurs de la société occidentale, chrétiens ou non, s'accordent à reconnaître la soif de spiritualité des hommes d'aujourd'hui. Beaucoup de chrétiens d'origine s'en vont chercher ailleurs – spiritualités orientales, sectes, New Âge, etc. – ce qu'ils disent ne pas trouver dans la liturgie de l'Église catholique. Or, la liturgie des Heures, parole de Dieu largement déployée, s'offre comme une source d'aliment spirituelle propre à nourrir cette faim de Dieu ressentie par nos contemporains, y compris les jeunes ; l'expérience de Taizé, ou des JMJ, en est un vibrant témoignage. La liturgie des Heures, par sa structure et son contenu, une excellente école de prière apte à répondre aux attentes d'hommes et de femmes engagés dans le monde.

Prière communautaire

Là où deux chrétiens, ou cinq ou plus, se réunissent le dimanche pour célébrer un des offices du jour, y compris en l'absence de prêtre, ces chrétiens sont l'Église rassemblée en un lieu. Il leur est donné de faire monter la louange et la supplication de l'Église qui, unie à son Seigneur, jour et nuit, se tient devant Dieu. Ainsi, célébrer la liturgie des Heures nous permet de comprendre le sens du sacerdoce commun des baptisés. Aussi, lorsqu'une communauté, même petite, est rassemblée pour célébrer un office, elle expérimente la présence du Christ, se livre à

l'action de l'Esprit Saint, et exerce ce ministère de prière dont le Christ lui a confié l'accomplissement pour la gloire de Dieu et le salut du monde.

Article extrait de la revue *Célébrer* n°302

[1]. *PGLH*, n. 270.